

Réf: Dossier 412394

Avis de constitution

SOCIETE « GNAZ AUTO »

Siège ABIDJAN, BINGERVILLE non loin de la CITE
BNETD, Lot 169, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/04/2025 , et enregistrés au CEPICI le 29/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNAZ AUTO »

Objet : - Achat et vente de voiture
- Location

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, BINGERVILLE non loin de la CITE
BNETD, Lot 169, Ilot 10

Dirigeant(s) M GNAZALE WAGON JEAN-PAUL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06306 du 27/06/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38725/GTCA/RC/2025 du 27/06/2025

